

Classes préparatoires aux grandes écoles



Brochure d'information

JOURNÉE PORTE OUVERTE CPGE 17.01.26

CLASSES PREPARATOIRES SCIENTIFIQUES

Lycée Blaise Pascal – 18-20 rue Alexander Fleming – BP 55 – 91401 ORSAY Cedex

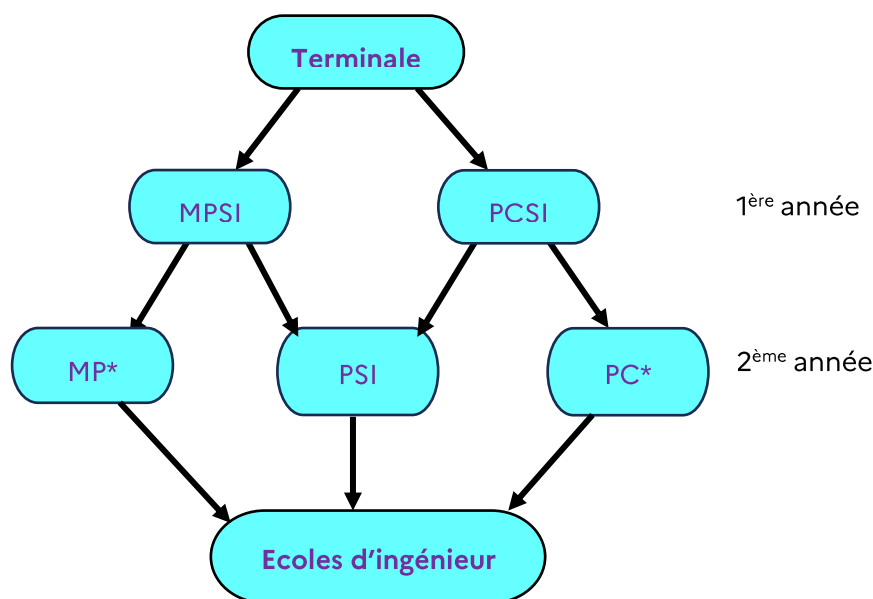
1. Fonctionnement général

Les classes préparatoires du lycée d'Orsay préparent aux concours d'entrée à toutes les écoles d'ingénieurs et à toutes les écoles normales supérieures dans toutes les filières scientifiques, à l'exception des filières techniques et biologiques. La durée de préparation est de deux ans, la deuxième année pouvant éventuellement se redoubler.

En première année, le lycée compte deux classes de **MPSI** (Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénieur) et une classe de **PCSI** (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur).

En deuxième année, le lycée compte une classe de **MP*** (Mathématiques et Physique), une de **PC*** (Physique et Chimie), une de **PSI** (Physique et Sciences de l'Ingénieur).

- Le choix de la section de première année se fait en Terminale, de janvier à mars, lors de la saisie des vœux sur la plateforme d'affectation Parcoursup. Après l'inscription administrative, le choix MPSI ou PCSI est irréversible. Le schéma ci-dessous indique toutes les orientations possibles.



Le choix de la filière à l'issue de la MPSI est arrêté en juin. Toutefois, l'accès à la filière PSI nécessite le suivi d'un enseignement complémentaire en Sciences Industrielles au second semestre. Les élèves peuvent également suivre l'option informatique à partir du second semestre, celle-ci n'étant poursuivie que dans la filière MP en se substituant aux Sciences Industrielles. Les élèves intéressés par l'informatique ont la possibilité de suivre en parallèle l'option SI en gardant ainsi toute liberté de choix à la fin de l'année.

- En revanche, le choix de la filière de seconde année à l'issue de la PCSI est arrêté **à la fin du premier semestre**. Les élèves qui choisissent la filière PC ont à partir de janvier un enseignement renforcé en chimie et n'ont plus de cours de sciences industrielles ; les élèves qui choisissent la

filière PSI continuent l'étude des sciences industrielles et ont moins de chimie. Le choix est donc irréversible.

La deuxième année est l'année de préparation aux concours ; les écoles recrutent dans les trois sections MP, PC, PSI. Dans chaque école l'enseignement est ensuite le même, quelle que soit la filière choisie en classe préparatoire : on doit donc choisir sa filière en fonction de ses goûts et aptitudes.

- Les différentes sections se voient attribuer ou non une * (MP/MP* ; PC/PC* ; PSI/PSI*) : les sections avec * préparent officiellement aux concours les plus difficiles (X-ENS), elles sont donc théoriquement d'un niveau plus élevé que les classes sans * mais le programme enseigné est le même pour les deux sections. L'attribution de ces * est le fait du Ministère de l'Education Nationale et ne relève en aucun cas des choix du lycée.

2. Horaires et régime des études

Première année

1er semestre

	MPSI	PCSI
Mathématiques	12h (dont 2h de TD)	10h (dont 3h de TD)
Physique	6h (dont 2h de TD ou TP)	8h (dont 3h de TD ou TP)
Chimie	2h (dont 1h de TP)	4h (dont 2h de TD ou TP)
Sciences Industrielles	2h (dont 1h de TD)	4h (dont 3h de TD ou TP)
Informatique	1h	1h de TP
Langue Vivante	2h	2h
Français	2h	2h
EPS	2h	2h

TD : travaux dirigés et TP : travaux pratiques. Ils sont effectués en demi-classe.

2ème semestre

Quelques changements au second semestre en fonction du choix de l'option.

	MPSI	PCSI option PC	PCSI option SI
Mathématiques	12h	10h	10h
Physique	6h	8h	8h
Chimie	2h	4h	2h
Sciences Industrielles	2h+(2h de TP si option SI)		4h
Informatique	2h00	2h00	2h00
Option informatique	2h		
Français	2h	2h	2h
Langue Vivante	2h	2h	2h
TIPE	2h	2h	2h

E.P.S.	2h	2h	2h
--------	----	----	----

Deuxième année

	MP	PC	PSI
Mathématiques	12h (2h de TD)	9h (3h de TD)	10h (3h de TD)
Physique	7h (2h de TD ou TP)	9h (3h de TD ou TP)	7,5h (2h de TD ou TP)
Chimie	2h (1h de TP)	5,5h (2,5h de TD ou TP)	2,5h (1,5h de TD ou TP)
Sciences Industrielles	2h		4h (3h de TD ou TP)
Français	2h	2h	2h
Langue Vivante	2h	2h	2h
TIPE	2h	2h	2h
E.P.S.	2h	2h	2h
Informatique	1h+1h TD	1h+1h TD	1h+1h TD
Option informatique	2h		

À cet horaire hebdomadaire s'ajoutent des séances d'interrogation orales, appelées traditionnellement "khôlles ou colles", dont le but est double :

- Réaliser un suivi pédagogique des élèves ;
- Préparer les candidats aux épreuves orales des concours.

L'horaire des colles est de deux heures hebdomadaires réparties entre mathématiques, physique, chimie, sciences de l'ingénieur et langues vivantes auxquelles s'ajoutent deux ou trois heures annuelles de français.

Le volume important des connaissances à acquérir au cours de ces deux années de préparation exige de la part des élèves une quantité de travail supérieure à celle demandée en Terminale. La clé de la réussite passe par un travail personnel régulier et soutenu dans toutes les disciplines. L'assiduité à tous les cours et à toutes les colles est obligatoire.

La première année ne se redouble pas ; il est en revanche possible de redoubler la deuxième année après avis favorable du conseil de classe.

Les élèves des classes préparatoires ont un statut d'étudiant et sont soumis au règlement intérieur en usage pour tout le lycée.

Notre établissement a renforcé son partenariat avec l'Université Paris Sud Orsay ; par le biais des inscriptions en cumulatif, les étudiants peuvent bénéficier des ressources, de la diplomation et de passerelles.

Bourses d'enseignement supérieur :

Les dossiers de bourse et/ou de logement social doivent être constitués en se connectant directement sur le site du CROUS de mi-janvier à fin mai. Les élèves constituent un dossier social étudiant (DSE).

Logement :

Les étudiants du Lycée Blaise Pascal peuvent bénéficier d'un logement Crous dans la résidence universitaire voisine sans nécessairement être boursier de l'enseignement supérieur (nombre limité de places environ 20 en 1ère année). L'élève doit en faire la demande auprès du lycée (Informations diffusées sur notre site de notre établissement après les vacances de printemps.

La priorité est donnée aux étudiants les plus éloignés géographiquement du lycée.

3. Liens internet

Vous pourrez consulter les sites suivants :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr> : site du ministère (rubrique CPGE dans l'onglet enseignement supérieur)

<https://www.parcoursup.fr/> : Plateforme d'affectation dans l'enseignement supérieur

<http://www.crous-versailles.fr> : Aide à la constitution du dossier social de l'étudiant (DSU) au titre du logement ou de la bourse d'études

<http://www.lyc-pascal-orsay.ac-versailles.fr> : site du lycée Blaise Pascal

<http://prepas.org/> : site de l'association des professeurs de Classes Préparatoires

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> : Vie Etudiante

